



Communiqué de presse
15 avril 2021

Covid-19 : PROTECTION PREMIÈRE LIGNE

La MNH et Unéo apportent leur soutien à ceux qui sont en première ligne dans la lutte contre la Covid-19, en 2021 comme en 2020.

S'ils sont malades, hospitalisés, blessés et sans mutuelle, la MNH et Unéo prennent en charge leurs frais de santé.

Les mutuelles MNH et Unéo s'unissent une nouvelle fois autour d'une action solidaire envers les hospitaliers et les militaires qui sont toujours en première ligne contre la COVID-19. L'intensité de leur engagement reste la même depuis plus d'un an, de même que leur besoin de protection.

La MNH, la mutuelle des professionnels de la santé, du social et du médico-social et Unéo, la mutuelle des forces armées sont deux mutuelles affinitaires à but non-lucratif. Du fait de leur vocation sociale et en écho des initiatives de la société civile durant cette crise sanitaire, elles ont décidé, conjointement, d'apporter leur soutien à toutes ces forces, à tous ces serviteurs de la Nation qui sont particulièrement mobilisés et exposés.

Toutes deux, considèrent que, pendant la situation exceptionnelle que nous vivons, **tous les hospitaliers et les militaires doivent avoir accès à une mutuelle afin de pouvoir compter sur la prise en charge de leur frais de santé.** En effet, parmi eux, certains ne disposent pas de protection sociale complémentaire. C'est le cas de beaucoup de jeunes notamment.

Pour les hospitaliers et les militaires qui sont malades, blessés ou bien portants et sans mutuelle, la MNH et Unéo prennent en charge leurs frais de santé.

Ils peuvent se considérer, s'ils le souhaitent, comme protégés en santé, du 1er avril jusqu'au 31 mai 2021, **gratuitement.**

Gérard VUIDEPOT, Président de la MNH et Marc LECLÈRE, Ingénieur général hors classe de l'armement (2S), Président d'UNÉO déclarent :

*« Les hospitaliers et les militaires ne doivent pas rester sans protection sociale, en particulier durant les moments les plus aigus de cette crise sanitaire. Nous leur sommes profondément reconnaissants de cet engagement qui les honore et nous oblige. **Notre devoir est de les soutenir et d'être mobilisés à leurs côtés comme ils le sont au quotidien pour tous les Français. Nous, mutualistes, savons quelle est notre place : protéger ceux qui nous protègent.***

Vous êtes en première ligne pour nous, nous sommes là pour vous. »

La MNH et Unéo ont été créées pour servir et protéger les hospitaliers et les militaires ; elles sont gouvernées par ceux et celles qui composent leur communauté.

Pour bénéficier de cette couverture santé : covidpremiereligne.fr

A PROPOS DE MNH, LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

La **Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH)** est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la **seule mutuelle affinitaire du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers**.

La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à **défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers**. Elle agit pour **améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents**, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.

En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, le groupe **MNH-nehs** qui développe **une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé**.

La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte 815 000 personnes protégées.

Depuis mars 2020, la MNH est partenaire du dispositif d'aide et d'accompagnement psychologique de l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS) pour tous les professionnels de santé.

La plateforme (N° VERT : 0805 23 23 36, 24h/24 et 7j/7) permet d'aider les soignants à faire face à la sur-sollicitation professionnelle et aux conditions difficiles d'exercice auxquelles ils sont actuellement confrontés afin de leur permettre un exercice plus serein de leur métier.

La mutuelle apporte également un soutien financier exceptionnel aux adhérents MNH confrontés à des frais de garde supplémentaires pour leur(s) enfant(s), bénéficiaires de leur contrat santé et âgés de 3 ans révolus à 11 ans.

Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur www.mnh.fr et sur les réseaux sociaux.

A PROPOS DE UNÉO, LA MUTUELLE DES FORCES ARMÉES

Avec près d'1 million de personnes protégées, 631 collaborateurs et 555,8 millions d'euros de cotisations nettes, Unéo constitue la première mutuelle de la Défense et la deuxième de la fonction publique. Militaire et mutualiste, Unéo est la mutuelle de la communauté défense, référencée par le ministère des Armées depuis 2011 pour assurer la protection sociale des militaires et des civils de la Défense.

Née en 2008 de la fusion de l'activité santé de la Caisse Nationale du Gendarme (CNG), de la Mutuelle Nationale Militaire (MNM) et de la Mutuelle de l'Armée de l'Air (MAA), Unéo garantit une protection spécifique en santé, en prévoyance, en prévention et dédie une action sociale unique et des solutions du quotidien à l'ensemble des forces armées (terre, air, mer, gendarmerie, directions et services) et ce, que les militaires soient en activité, en deuxième carrière, réservistes ou retraités, ainsi qu'à leur famille, en France, outre-mer et à l'étranger.

Près de 90 % des personnels militaires du ministère des Armées lui font aujourd'hui confiance. Mutuelle régie par le Code de la mutualité, Unéo est une entreprise privée à but non lucratif qui participe de l'Economie sociale et solidaire. Unéo, avec la MGP, GMF et l'appui de Covéa, est membre d'UNÉOPÔLE, le premier pôle mutualiste de protection sociale sécurité-défense.

L'ambition d'Unéo : être là pour tous ceux qui concourent à l'intérêt national.

Pour en savoir plus sur Unéo : groupe-uneo.fr - facebook.com/mutuelleUneo - twitter.com/mutuelleUneo

CONTACTS MÉDIAS

MNH – Jérôme Aubé – 06 29 82 76 55 – presse@groupe-nehs.com

Unéo – Isabelle Clap – 06 88 84 34 95 – presse@groupe-uneo.fr